

Montigny

notre commune

LE JOURNAL - 420 - MAI 2026



FINANCES

LE BUDGET 2026 VOTÉ

Retour sur les événements du mois d'avril

Le budget 2026 adopté

Recrutement des JSP, présentation de l'entreprise Solarock

Montigny : ville fleurie

Il était une fois...
le secours catholique

N° 420 Mai 2026

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr
Directeur de la publication : Miloud Goual

Rédactrice en chef : Claire Simiana
Rédaction : Delphine Boussam, Alexis Chartier,
Noémie Fossey-Sergent, Jade Chauveau

Photographies : Service Communication, Anthony Voisin
Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr
Fabrication : Imprimerie RAS 01 39 33 01 01
Tirage : 9800 exemplaires



PARC GISÈLE-HALIMI



Des travaux de parachèvements ont été réalisés, mi-avril, au parc Gisèle-Halimi, rue Simone-Veil. Ils correspondent à l'ensemble des finitions réalisées après la mise en œuvre principale du béton. Ils visent à améliorer à la fois l'aspect visuel et les performances techniques des allées. Cela inclut notamment le lissage de la surface, l'application de traitements protecteurs, ou encore la réalisation de joints de dilatation. Le parc Gisèle-Halimi, inauguré au mois de décembre dernier est ouvert toute l'année de 7h à 19h30.

QUARTIER DU VILLAGE



Les espaces publics au Village continuent de bénéficier d'améliorations au service du quotidien des habitants. Des travaux de reféction des trottoirs ont ainsi été réalisés devant les constructions LNC afin de renforcer la sécurité des piétons, améliorer l'accessibilité et contribuer à un cadre de vie plus agréable. Par ailleurs, des travaux sont également intervenus courant mai à l'angle de la rue de Verdun et de la rue de Cormeilles, avec une réduction de la partie enherbée destinée à faciliter le passage des bus.

Rappel : les chiens ne sont pas autorisés dans les parcs et squares publics

Il est rappelé aux propriétaires des chiens que leurs animaux, même tenus en laisse, sont interdits dans les squares publics de la commune. Cette règle, en vigueur depuis plusieurs années, vise à garantir la sécurité, la tranquillité et la propreté de ces espaces destinés en priorité aux familles, aux enfants et aux promeneurs. Tout contrevenant s'expose à une amende forfaitaire de 35€, conformément au règlement municipal en vigueur. Concernant le Parc Launay, les chiens sont aujourd'hui acceptés tenus en laisse dans le parc, mais interdits au sein de l'aire de jeux.

Quartier République

La commune a entrepris depuis le début de l'année une série de chantiers majeurs visant à moderniser ses infrastructures et à renforcer la qualité du cadre de vie. L'avenue des Fauvettes, des Clairs-Chênes ainsi que les allées Corot et Watteau sont au cœur de ces travaux, qui portent principalement sur deux volets essentiels : l'enfouissement des réseaux aériens et le remplacement d'une canalisation d'eaux usées.





Édito

Miloud Goual,
votre maire

Un cap clair, une ambition intacte pour Montigny

Depuis les élections du 15 mars dernier, notre nouvelle équipe municipale est pleinement mobilisée au service des Ignymontains. Nouveaux élus comme élus expérimentés partagent la même exigence : agir avec sérieux, efficacité et proximité pour répondre aux attentes des habitants et préparer l'avenir.

Le vote du budget, adopté le 30 avril, constitue le premier acte fort de ce mandat. Il traduit une orientation politique assumée : conjuguer rigueur de gestion, protection du pouvoir d'achat et investissement pour l'avenir, sans céder à la facilité fiscale.

À Montigny, nous faisons le choix de la responsabilité. Grâce à une gestion saine et constante depuis de nombreuses années, nous préservons un engagement majeur : **ne pas augmenter les impôts communaux pour la 17^e année consécutive**. Dans un contexte marqué par l'inflation, l'instabilité économique et la pression croissante sur les finances locales, cette stabilité fiscale est un signal fort envoyé aux familles.

Mais tenir nos finances ne suffit pas : notre ambition est aussi de maintenir un haut niveau de service public et de préserver ce qui fait la qualité de vie à Montigny. Cela passe par des choix concrets et assumés : des tarifs municipaux parmi les plus accessibles du département, le maintien des subventions au tissu associatif, le stationnement gratuit, ou encore les aides au ravalement de façade pour accompagner l'amélioration du cadre de vie.

Ce budget 2026 reflète donc une conviction simple : protéger le quotidien des habitants tout en préparant l'avenir.

Préparer l'avenir, c'est également poursuivre la transformation engagée de Montigny. Le réaménagement du boulevard Bordier en véritable cœur de ville entre dans une nouvelle phase décisive. Avec l'arrivée du programme **Les Terrasses – Cœur de Ville**, c'est une nouvelle dynamique urbaine et économique qui s'installe durablement.

Montigny avance avec cohérence, détermination et ambition. Nous continuerons, avec l'ensemble des élus de la majorité, à porter une vision claire : celle d'une ville attractive, solidaire, dynamique et tournée vers l'avenir.

Ensemble, poursuivons la construction de Montigny.

RETOUR EN IMAGES



Nihon Tai Jitsu : des Ignymontains en or

Un grand bravo au budo club de Montigny qui a décroché 44 médailles et 7 podiums lors de la Coupe de France qui a eu lieu à Istres début avril. Félicitations à Vik Bhadye et à tous les entraîneurs ainsi qu'aux élèves qui ont brillamment représenté les couleurs de leur ville. Prochaine compétition en novembre à Barcelone.



Pizza party

Dans une ambiance conviviale et détendue, les retraités de la Ville ont pu savourer, à la mi-avril, de délicieuses pizzas préparées dans le four de la ferme pédagogique. Entre échanges, rires et moments de partage, cette rencontre a été l'occasion de créer de beaux souvenirs. Bellissima !



Chasses aux œufs

Lors des fêtes de Pâques, les associations de la Ville se mobilisent pour organiser des chasses aux œufs ouvertes aux enfants et à leurs familles. Ces événements conviviaux ont offert aux plus jeunes l'occasion de partir à la recherche de friandises tout en profitant d'animations festives. Ici les élus et l'association de la MLC.



Boxe

Félicitations aux sportifs de l'association de boxe AIB dont quatre d'entre eux sont qualifiés pour les championnats de France qui auront lieu au mois de mai. Un grand merci à toute l'équipe et à leurs entraîneurs Richard, Junior, Marcelin et Soumia pour leur énergie.



Photo de classe

Le Centre culturel Picasso a affiché complet le 5 avril dernier pour le spectacle de Booder. Le comédien a partagé avec humour son parcours de vie et son enfance. À la fin du spectacle, le jeune public est monté sur scène pour immortaliser le moment et faire la traditionnelle photo de classe.



Marché aux plantes

L'association citoyenne pour la protection du Village a proposé le 11 avril dernier, place de la Libération, son premier marché aux plantes. L'occasion pour les organisateurs de proposer une variété de fleurs, plantes et conseils de jardinage. Un moment convivial au cœur du village, favorisant les échanges entre passionnés et habitants.



Fête interculturelle

La fête interculturelle de Montigny, qui s'est tenue le 12 avril dernier, a rassemblé habitants et visiteurs autour d'un moment de partage et de découverte. Au programme : stands culinaires du monde, spectacles de danse et de musique, ainsi que des animations mettant en valeur la diversité des cultures présentes dans la ville.



Yannick Noah à Picasso

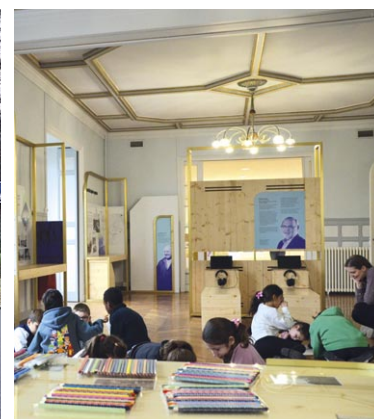
Le 16 avril dernier, le concert de Yannick Noah au Centre culturel Picasso a affiché complet. Sur scène, l'artiste a proposé une version épurée de ses plus grands succès, mêlant musique, confidences et anecdotes personnelles dans une ambiance chaleureuse et proche du public.

BUDGET 2026

CONTINUITÉ ET RESPONSABILITÉ

Le 30 avril dernier, le Conseil municipal a approuvé le budget 2026.

Point d'orgue de l'année pour l'activité municipale et pour les projets de la collectivité, il permet de déterminer les recettes et les dépenses et fixe les priorités de la collectivité et l'orientation de ses actions pour l'année à venir.



Le budget d'une ville se divise en deux grandes parties :

→ **Fonctionnement** : Ce sont toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (charges de personnel, eau, électricité...)

→ **Investissement** : Ce sont les opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité. Il s'agit d'achats d'équipements, de travaux conséquents ou de grands projets, engagés sur le long terme. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, les dotations, les subventions d'équipement et l'emprunt.

LE SAVIEZ-VOUS ?

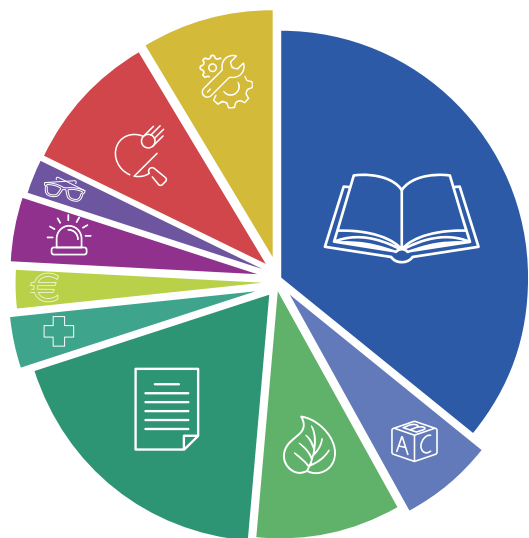
0%

**D'AUGMENTATION
DES TAUX DE FISCALITÉ
LOCALE DEPUIS 2009.**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

27,7 M€

(dépenses générales et de personnel)



Principaux postes de dépenses

9,8 M€ **EDUCATION ET JEUNESSE**

5,1 M€

ADMINISTRATION

(état civil, informatique, assurances, fluides, administration générale...)

2,6 M€

ENVIRONNEMENT

(espaces verts, propreté) et aménagement du territoire)

2,5 M€

SPORTS, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

2,3 M€

SERVICES TECHNIQUES / BÂTIMENT

(maintenance, garage...)

1,7 M€

PETITE ENFANCE

1,1 M€

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ (dont pompiers)

900 000 €

SANTÉ ET PRÉVENTION (dont action sociale)

700 000 €

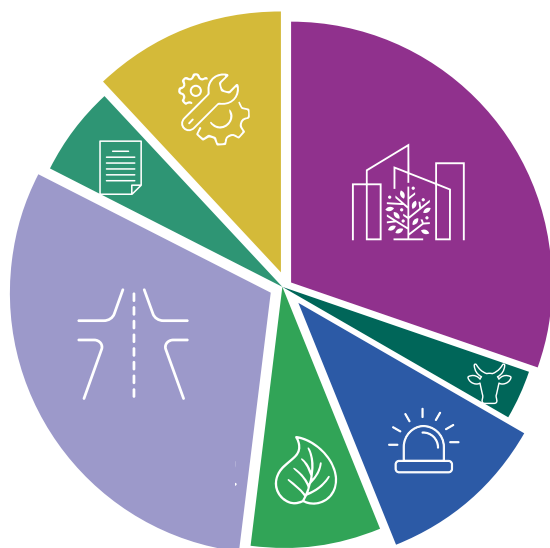
CHARGES FINANCIÈRES

655 000 €

COMMUNICATION ET ÉVÈNEMENT ESTIVAL

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

7,9 M€



Principaux postes de dépenses

2,4 M€

URBANISME

2,4 M€

VOIRIE

934 810 €

ENTRETIENS BÂTIMENTS

820 798 €

SÉCURITÉ ET PÉRIL

640 000 €

ESPACES VERTS

433 000 €

ADMINISTRATION

239 500 €

FERME PÉDAGOGIQUE

LES PRINCIPALES RECETTES D'UNE VILLE

18,6 M€

→ **Les impôts locaux** (taxe d'habitation sur les résidences secondaires et taxes foncières) constituent la principale source de recettes d'une commune. Ils sont acquittés par les habitants et les entreprises et représentent la part la plus importante des ressources de la ville.

1,9 M€

→ Les tarifs payés par les usagers des services municipaux : ce tarif est toujours inférieur au coût de revient réel du service mis en place par la commune pour les familles (restauration scolaire, accueils de loisirs, classes d'environnement, séjours de vacances, école municipale de musique).

7,3 M€

→ **Les dotations et compensations de l'État** : ces sommes représentent les concours financiers de l'État au fonctionnement des collectivités locales dont la principale dotation est constituée de la Dotation Globale de Fonctionnement.

11,3 M€

→ **Les subventions** : pour réaliser des travaux importants, la commune est amenée à solliciter l'aide financière d'autres collectivités comme le Département ou la Région. L'emprunt ne sert qu'au financement des dépenses d'investissement : l'emprunt n'est pas une recette définitive puisqu'il doit être remboursé.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Depuis de nombreuses années, la Ville soutient fortement le tissu associatif installé au service des Ignymontains. Cette année, les subventions aux associations s'élèvent à 420 000€. Ce budget prend en compte la situation individuelle de chacune des associations.



QUESTIONS À BASTIEN REDDING

1^{ER} ADJOINT AU MAIRE,
CHARGÉ DES FINANCES ET DES
AFFAIRES GÉNÉRALES

Comment avez-vous élaboré ce budget 2026 ?

Bastien REDDING : nous avons construit ce budget à partir d'orientations très claires : un scénario prudent concernant les recettes, l'absence d'augmentation des impôts locaux et des tarifs municipaux, une maîtrise rigoureuse des dépenses, ainsi qu'un niveau d'investissement réaliste.

Ce budget s'inscrit ainsi dans une démarche responsable. Au-delà de simples lignes dans un tableur Excel, un budget communal reflète avant tout les services rendus aux habitants. Notre stratégie est donc limpide : maintenir un haut niveau de service pour chaque Ignymontain, tout en recherchant en permanence une optimisation de notre organisation municipale.

Y a-t-il une évolution des taux d'imposition cette année ?

Bastien REDDING : non, il n'y a pas d'évolution des taux d'imposition cette année. Nous avons une nouvelle fois fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux, malgré un contexte national et international exigeant.

Pour la 17^e année consécutive, nous maintenons ainsi notre fiscalité locale afin de préserver le pouvoir d'achat des Ignymontains, qui reste notre priorité. Cette décision n'est pas sans conséquence : elle suppose une gestion particulièrement rigoureuse et exigeante de nos équilibres financiers.

Pouvez-vous nous en dire plus sur les investissements prévus ?

Bastien REDDING : notre budget porte des ambitions fortes pour continuer à construire l'avenir de notre commune, avec des investissements concrets et répartis sur l'ensemble du territoire.

Nous poursuivons bien sûr le projet structurant du futur centre-ville, le long du boulevard Bordier. En parallèle, nous lançons un programme important de travaux dans les écoles durant l'été, afin d'améliorer à la fois les conditions d'accueil des élèves et la performance énergétique des bâtiments.

Nous déployons également un plan ambitieux de modernisation de l'éclairage public, à la fois pour renforcer la sécurité et réduire notre consommation énergétique. La propreté urbaine reste une priorité, avec un budget dédié pour améliorer le cadre de vie des habitants.

En matière de tranquillité publique, nous engageons le recrutement de nouveaux agents de police municipale.

Nous maintenons par ailleurs un effort important pour le fleurissement de la ville, essentiel à l'attractivité et à la qualité de vie, ainsi qu'un soutien fort au tissu associatif : le budget consacré aux associations est préservé, ce qui n'est pas le cas dans toutes les communes.

Enfin, de nouveaux projets verront progressivement le jour, comme la création d'un parc canin ou encore d'une ferme maraîchère, venant compléter cette dynamique d'investissement au service des habitants.

Pour conclure, comment qualifieriez-vous ce budget 2026 ?

Bastien REDDING : un budget à la fois sérieux, responsable et ambitieux. Sérieux et responsable, car il garantit une gestion rigoureuse de nos finances tout en protégeant le pouvoir d'achat des habitants. Ambitieux, parce qu'il nous permet de continuer à investir et à améliorer concrètement le quotidien de chacun, tout en accompagnant le développement de notre commune.

JEUNES SAPEURS-POMPIERS : et si vous vous engagiez ?

La caserne de la ville lance un appel à tous les jeunes motivés et désireux de s'investir dans une activité citoyenne et enrichissante : les sapeurs-pompiers recrutent de nouveaux JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) pour la rentrée de septembre 2026.

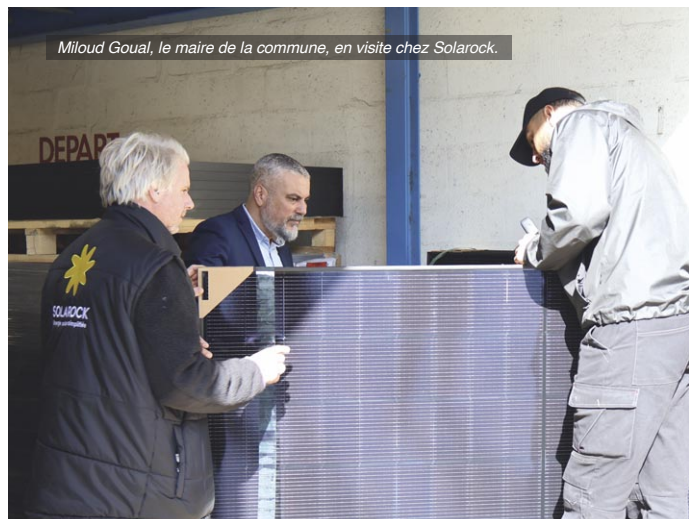


Les JSP participent aux cérémonies commémoratives organisées par la Ville.

Accessible dès 14 ans, cet engagement permet de découvrir le métier de pompier, d'apprendre les gestes de premiers secours et de développer des valeurs essentielles telles que la solidarité, le courage et l'esprit d'équipe. Encadrés par des professionnels, les JSP suivent une formation progressive mêlant théorie et pratique, dans une ambiance à la fois sérieuse et conviviale. « Être JSP, c'est bien plus qu'une activité extra-scolaire. C'est une aventure humaine unique », confie le sergent Laurent Dannemard. « On y apprend à se dépasser, à faire confiance aux autres et à devenir utile à la société. Beaucoup de jeunes découvrent une véritable vocation, mais même sans devenir pompier plus tard, cette expérience marque profondément » ajoute-t-il. Les cours se déroulent les samedis après-midi de 13h à 17h30 basé sur le calendrier de l'éducation nationale. Au programme : du secourisme, des manœuvres incendies, de la théorie et du sport.



**Vous pouvez
candidater avant
le 1^{er} juin prochain
en scannant
le QR code.**



Miloud Goual, le maire de la commune, en visite chez Solarock.

SOLAROCK : le spécialiste de l'énergie solaire

Située à Montigny-lès-Cormeilles, l'entreprise Solarock s'impose comme un acteur dynamique du secteur des énergies renouvelables. Spécialisée dans l'installation de panneaux photovoltaïques, cette jeune société accompagne les particuliers et les professionnels dans leur transition énergétique. Miloud Goual, le maire de la commune, s'est rendu rue Auguste-Renoir pour rencontrer les dirigeants et visiter l'entreprise. Depuis Montigny, les équipes conçoivent et installent des centrales photovoltaïques permettant de produire une énergie locale, durable et rentable. Fondée en 2023, Solarock s'inscrit dans un contexte de forte croissance du marché solaire en France. Elle propose des solutions innovantes permettant de produire sa propre électricité tout en réduisant sa facture énergétique. Une installation solaire permet aux habitants et aux entreprises de produire leur propre électricité, réduire durablement leur facture énergétique et se protéger contre la hausse du prix de l'énergie. Ces installations contribuent également à valoriser le patrimoine immobilier tout en participant activement à la transition énergétique du territoire.

Le Fit Volley et le Volley Santé : deux pratiques au service du bien-être

Le volley-ball ne se limite plus à la compétition ou à la performance. Depuis quelques années, de nouvelles formes de sport ont émergé, mettant l'accent sur la santé, le plaisir et l'accessibilité. Parmi elles, le Fit Volley qui se pratique tous les lundis de 19h à 20h30 avec Barbara. Cette discipline allie douceur et bienveillance. Le Volley Santé, de son côté, occupe une place croissante dans les clubs et les programmes sportifs. La coach Sandrine vous accompagne le vendredi de 20h à 21h30 avec un seul objectif : reprendre une activité physique sans pression, tout en prenant soin de son corps. **Contact : montignyvolley@hotmail.com**





Retrouvez dans cette page, les initiatives de la Ville en faveur de la nature et de la biodiversité.



NATURE & PAYSAGE



Une Ville fleurie

Avec l'arrivée des beaux jours, Montigny se pare de ses plus belles couleurs pour célébrer le printemps et l'été. Comme chaque année, les agents communaux se mobilisent pour embellir nos rues, nos places et nos espaces verts grâce à un fleurissement soigné et harmonieux.



Coup de chapeau aux jardiniers de la ville

Pour donner de la couleur aux massifs de la Ville, 20 000 plantes annuelles et 15 000 bisannuelles sont plantées chaque année. Les bulbes de tulipes, primevères et bégonias, semés à l'automne, ont fait leur apparition. Chaque semaine, les agents des espaces verts entretiennent les fleurs et plantes qui décorent la commune. Ces plantations, réalisées avec attention, ne sont pas seulement esthétiques : elles contribuent également à la préservation de la biodiversité en favorisant la présence des insectes pollinisateurs. Le fleurissement printanier est le fruit d'un travail minutieux, mené en amont par le service des espaces verts. Choix des essences, respect des saisons, gestion raisonnée de l'eau : chaque détail est pensé pour allier beauté et respect de l'environnement. Dans cette démarche, la commune privilégie de plus en plus de pratiques durables, avec l'utilisation de plantes locales et peu gourmandes en ressources.

On plante quoi en mai ?

Le mois de mai est l'un des plus riches pour le jardinage. Entre plantations, semis et entretien, c'est le moment idéal pour lancer son potager et préparer un été généreux en récoltes. C'est le moment idéal pour : les tomates, les courgettes, les aubergines, poivrons et concombres... Pour les herbes aromatiques, on craque pour le basilic, le persil, la ciboulette, le thym et le romarin. Et côté fleurs, on mise sur les géraniums, les pétunias et les tournesols...



A Montigny, on jardine dès le plus jeune âge

Depuis début avril, le projet potager a débuté au service petite enfance. Pour la 3^{ème} année consécutive, les enfants ont planté des œillets, un figuier et un groseiller. Ils vont ensuite entamer des semis de concombres, de melons et de fraises des bois, disperser des graines de radis, de tomates, de batavias, de basilic et de ciboulette, et planter quelques pommes de terre.



BON PLAN

Deux techniques pour jardiner « écolo »

Je composte

Le compostage consiste à transformer les déchets organiques (épluchures, feuilles mortes, marc de café...) en un engrais naturel riche. Cette technique permet de réduire les déchets ménagers tout en nourrissant le sol. Le compost améliore la structure de la terre, favorise la vie microbienne et aide les plantes à mieux se développer. En plus, il remplace avantageusement les engrais chimiques, souvent polluants.

Je paille

Le paillage consiste à recouvrir la terre autour des plantes avec des matériaux naturels comme de la paille, des copeaux de bois ou des tontes de gazon. C'est une solution simple pour économiser de l'eau et améliorer la qualité du sol tout en réduisant l'entretien du jardin.



HISTOIRE

Il était une fois...

LE SECOURS CATHOLIQUE

En 2026, le Secours Catholique-Caritas France célèbre ses 80 ans d'existence. À Montigny-lès-Cormeilles, cet anniversaire résonne tout particulièrement, tant l'action locale de l'association s'inscrit depuis plus de 30 ans dans le quotidien des habitants les plus démunis.

Une mission née de l'après-guerre

Fondé en 1946 dans un contexte de solidarité nationale, le Secours Catholique a été créé pour venir en aide aux populations éprouvées par la guerre. Depuis, l'association n'a cessé d'élargir son action, en France comme à l'international, pour lutter contre la pauvreté.



Une présence active à Montigny-lès-Cormeilles

L'équipe du Secours Catholique de la Ville joue un rôle essentiel dans le tissu social de la commune. Une vingtaine de bénévoles y accueille et accompagne (uniquement sur rendez-vous) des personnes en difficulté. L'aide apportée est multiple : soutien matériel, accompagnement moral, mais aussi activités favorisant le lien social. « Une commission a lieu tous les 15 jours pour étudier les dossiers et une aide peut être octroyée aux familles qui en ont besoin », souligne Véronique Renaudin, trésorière de l'équipe locale de l'association. « Nous proposons également des actions éducatives comme des cours de français, contribuant à l'insertion et à l'autonomie des familles », insiste-t-elle. Au-delà de l'aide d'urgence, elle s'inscrit dans une démarche d'accompagnement durable, visant à améliorer les conditions de vie et à redonner confiance aux personnes accueillies. Tous les mois, au local, rue Guy-de-Maupassant, l'association propose une collecte de vêtements. D'autres actions ont également lieu comme l'emballage des papiers cadeaux à l'occasion des fêtes de fin d'année et la collecte des fournitures scolaires au magasin Cultura. L'association est également présente au forum des associations de la Ville.



80 ans d'engagement et de fraternité

Cet anniversaire est l'occasion de rappeler les valeurs fondatrices du Secours Catholique : solidarité, fraternité, respect de la dignité humaine et engagement collectif. Partout en France, des événements festifs et solidaires sont organisés en 2026, notamment des « grandes tablées » ouvertes à tous pour partager un moment de convivialité et renforcer le lien social.

Pour souffler les 80 bougies, le Secours Catholique de Montigny-lès-Cormeilles organise une grande journée pique-nique le 30 mai prochain à côté de la ferme pédagogique.

MERCREDI 6

› SPECTACLE COMMENT
ATTRAPER UNE ÉTOILE
A partir de 2 ans.
Centre culturel Picasso, à 10h
Infos et réservation sur montigny95.fr

› VERNISSAGE EXPOSITION :
MÉMOIRE NATURELLE
Exposition collective de
l'association Hors-Cadre
Espace Corot – 8 Grande rue, à 19h
Infos sur montigny95.fr
Entrée libre

VENREDI 8

› CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945
Monument aux morts – place de la
Libération, à 11h
Infos sur montigny95.fr
Entrée libre

VENREDI 22

› REPAIR CAFÉ
A l'atelier de 16h à 19h
Entrée libre

› SPECTACLE : SUCCÈS FOU
Centre culturel Picasso, à 20h30
Infos et réservation sur montigny95.fr

SAMEDI 23

› FÊTE DE LA LUDOTHÈQUE
Salle René-Char de 14h à 17h30
Entrée libre

› NUIT DES MUSÉES
Musée Jean-Noël Carpentier,
à partir de 19h, 14 rue Fortuné-Charlot,
à l'hôtel-de-ville Entrée libre

VENREDI 29

› VERNISSAGE EXPOSITION :
ENTRE RÊVE ET CAUCHEMAR
EXPOSITION THÉMATIQUE
Espace Corot – 8 Grande Rue, à 19h
Infos sur montigny95.fr
Entrée libre

DIMANCHE 31

› CINÉ RELAX
MARIO BROS GALAXY
Centre culturel Picasso, à 14h30
Tarif : 4,60€

SAMEDI 6 JUIN

› CARNAVAL ET
FÊTE DES ENFANTS
Départ du défilé,
rue Auguste-Renoir, à 13h30



© Bernard Richebè

SPECTACLE QUIPROQUOS EN CASCADE

Le 22 mai, *Un succès fou* débarque à Montigny. Imaginée par Sébastien Castro, cette comédie entraîne le public dans trois appartements, où destins sentimentaux et galères du quotidien s'entrecroisent avec une précision jubilatoire.

Antoine, Océane et Simon vivent dans trois appartements différents d'un même immeuble. Le premier est en plein divorce et presque non-voyant sans ses lunettes, la seconde sort de plusieurs mésaventures amoureuses et a consulté une chamane qui lui a promis qu'elle allait rencontrer l'homme de sa vie un 15 août dans une capitale. Le dernier est un quadragénaire inadapté à la société et incapable de mentir. Tous ont en commun d'être seuls et fauchés. Mais ce soir, les planètes vont s'aligner... Il a fallu cinq ans de maturation à Sébastien Castro, auteur et comédien, pour concrétiser l'idée de cette comédie chorale. Comme pour sa précédente pièce Une idée géniale, il a imaginé une mécanique comique redoutable : « Pour *Un succès fou*, j'avais envie

de me créer une complication avec le lieu. L'histoire est jouée simultanément dans 3 endroits différents, une complexité qui permet d'enrichir la comédie », explique-t-il.

Avec son écriture ciselée, Castro s'amuse à inverser les destins de ses personnages. Sa marque de fabrique : un comique de situation millimétré. « Je ne sais pas écrire des vannes. Ce qui me fait rire, c'est de plonger mes personnages dans des situations inconfortables. », explique celui qui a choisi de jouer Simon sur scène. « Incarner un personnage que j'ai imaginé me permet de jouer des choses qu'on ne m'aurait pas proposé. C'est la première fois que je vais dans un registre où je me livre d'ailleurs... »

Mis en scène par José Paul, son fidèle complice, le spectacle impressionne aussi par son décor : un immeuble à trois niveaux, imaginé plus d'un an avant la première et qui génère des murmures d'admiration dans le public, à chaque lever de rideau. Bref, si vous aimez rire, courez voir *Un succès fou*... le titre n'a rien d'une promesse en l'air.

Infos *Un succès fou* de Sébastien Castro **Vendredi 22 mai, 20h30. Centre culturel Picasso**
Réservation en ligne : billetterie.ville-montigny95.fr

NUIT DES MUSÉES UNE NUIT POUR FAIRE REVIVRE LE PASSÉ



Le 23 mai prochain, c'est la Nuit des musées ! A cette occasion, le Musée Jean-Noël Carpentier ouvre ses portes pour une soirée exceptionnelle mêlant musique, projection et exposition.

Il n'est ouvert que depuis le 31 août dernier, mais il s'apprête déjà à participer à un événement national ! Le 23 mai prochain, le Musée Jean-Noël Carpentier, nouveau musée municipal dédié à l'histoire locale, invite les habitants à une immersion sensible dans l'histoire du territoire, à l'occasion de la Nuit européenne des musées. Intitulée « *Mémoires vives !* », la soirée promet une expérience à la fois poétique et vivante, entre images, musique et patrimoine. Le ciné-concert "Montigny retrouvée" proposera un voyage dans le passé avec une projection de cartes postales anciennes de Montigny. Elle sera accompagnée en direct par une flûtiste, un violoncelliste et un pianiste. Grâce à l'intelligence artificielle, certaines de ces images d'autrefois s'animeront : les visiteurs pourront ainsi voir les rues s'éveiller, les passants reprendre vie... La soirée sera également marquée par le vernissage de l'exposition temporaire Totem, conçue en partenariat avec les archives départementales du Val d'Oise. Cette dernière met en lumière les objets du quotidien, souvent modestes, auxquels nous attachons une valeur intime. Souvenirs de famille, fragments d'histoire personnelle, ils deviennent les témoins silencieux de nos vies et de nos liens...

Infos Nuit des musées / Musée Jean-Noël Carpentier
Samedi 23 mai, dès 19h. 14 rue Fortuné-Charlot,
à l'hôtel-de-ville. Gratuit



Œuvre du peintre britannique Johann Heinrich Füssli « Du rêve au cauchemar »

EXPOSITION REGARDS CROISÉS SUR LES SONGES

Du 29 mai au 21 juin, l'espace Corot accueillera une exposition collective sur le thème du rêve et du cauchemar.

Chaque année, la Ville organise une exposition collective sur un thème qu'elle choisit et pour laquelle elle lance un appel à candidatures aux artistes. Peintures, photographies, sculptures ou dessins : toutes les techniques sont les bienvenues, avec un objectif commun : « *Composer une exposition où les œuvres dialoguent entre elles* », explique Juliette Pochon, responsable Arts visuels et patrimoine à la Ville. Cette année, le thème « *Entre rêve et cauchemar* » propose aux artistes d'explorer l'univers du sommeil et des rêves pour inviter le visiteur à réfléchir sur la manière dont l'homme fabrique des récits intérieurs, à la fois merveilleux et terrifiants. Un thème qui a inspiré les artistes. Depuis l'ouverture de l'appel à candidatures, une vingtaine de dossiers ont afflué, et d'autres sont encore attendus. « *On n'a pas eu autant de candidatures sur les précédentes. Le choix va être dur !* », s'enthousiasme Juliette Pochon. Le jury, composé de l'élue à la culture, de responsables culture de la Ville et d'artistes ignymontains, aura la délicate mission de sélectionner une trentaine d'œuvres. Une occasion pour eux de se rencontrer et de visibiliser leur travail. Toutes les œuvres exposées seront d'ailleurs à vendre. Par ailleurs, une visite poétique de l'exposition est proposée le 6 juin avec lecture de textes en lien avec le thème choisi. Par ailleurs, comme à chaque fois, un prolongement de l'exposition sera proposé à la Micro-folie avec une sélection d'œuvres d'art numériques.

Infos Exposition « *Entre rêve et cauchemar* » / Espace Corot
Du 29 mai au 21 juin. Vernissage le 29 mai, à 19h.

REPAIR CAFÉ : place à la créativité et à l'engagement !

Venez participer au prochain rendez-vous des bricoleurs et bricoleuses, au cours d'une après-midi dédiée à la réparation, au réemploi et à l'upcycling. Au programme : atelier couture et réparation électronique, remise en état et vente de vélos, créations textiles mais aussi récupération artistique, divers ateliers proposés par les bailleurs et associations. Sans oublier un point de collecte et une boutique éphémère pour donner une seconde vie aux objets et aux vêtements. Un moment proposé pour apprendre, échanger et consommer autrement. **Vendredi 22 mai, de 16h à 19h, à l'Atelier.**



→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Lors des dernières élections municipales, vous nous avez accordé une confiance large et claire. Nous tenons à vous en remercier sincèrement. Cette confiance nous honore, mais elle nous oblige surtout : elle nous engage à être à la hauteur, chaque jour, des attentes des Ignymontains. La situation financière de la commune est suivie avec la plus grande rigueur. Le budget adopté cette année s'inscrit dans une logique de prudence et de sérieux.

Ce budget 2026 traduit concrètement nos priorités : les subventions au tissu associatif sont maintenues ; des moyens renforcés sont consacrés à la voirie et à l'entretien du cadre de vie, notamment au fleurissement de la commune ; la sécurité est une priorité avec l'ouverture de nouveaux postes au sein de la police municipale ; les écoles continuent de bénéficier d'un accompagnement ambitieux, avec un plan de travaux dédié à chaque établissement pour améliorer durablement les conditions d'accueil de nos enfants.

Nous faisons également le choix de préserver le pouvoir d'achat des familles, avec des tarifs municipaux (cantine, périscolaire...) parmi les plus bas du département, sans augmentation des impôts fonciers pour la 17^e année consécutive.

Dans un contexte national et international incertain, nous faisons le choix de la responsabilité. Cela signifie anticiper, maîtriser nos dépenses et sécuriser l'avenir, sans renoncer à agir.

Ce cap clair nous permet aujourd'hui de mettre en œuvre le contrat communal que nous avons construit avec vous et pour vous.

Fidèles à nos engagements, nous poursuivrons notre action avec détermination, transparence et sens de l'intérêt général.

**Groupe de la majorité municipale
Ensemble pour Montigny**

■ Groupe Agissons pour Montigny

Lors du conseil municipal du 2 avril, nous avons exprimé une inquiétude sérieuse sur la situation financière de notre commune. Derrière les discours rassurants de la majorité, les chiffres du rapport d'orientations budgétaires montrent une réalité bien plus fragile : une épargne nette déjà négative en 2025, qui se dégraderait encore en 2026, et une dette qui dépasse désormais 38 millions d'euros.

Concrètement, cela signifie que la Ville ne parvient plus à financer durablement le remboursement de sa dette avec ses ressources propres. Les marges de manœuvre se réduisent et les perspectives pour les années à venir appellent à la prudence.

Dans ce contexte, le choix de fixer les indemnités des élus à un niveau proche du maximum autorisé interroge (indemnité du maire au taux de 105 % de l'indice brut terminal, quand le maximum autorisé est de 110 %). Pour Montigny pour Tous, une autre voie est possible : celle de l'exemplarité, de la transparence et du partage de l'effort.

Notre responsabilité est d'alerter avec sérieux, sans caricature, et de défendre une gestion plus prudente de l'argent public, au service des Ignymontaines et des Ignymontains et de l'avenir de notre ville.

Fidèles à l'engagement que nous avons pris devant vous, nous continuerons à porter une parole claire, constructive et attentive au quotidien des habitants, avec le souci constant de préserver l'intérêt général et l'avenir de Montigny.

**Groupe de l'opposition municipale
Montigny pour Tous**

Etat Civil

Naissances

Ahmed Omar Mogib
 Andriamady Lewis
 Atyim Amaya
 Bessette Foucheyrand Quentin
 Castro Apolline
 Castro Victoria
 Chekroune Younes
 Chesneau Isis
 Cisse Maïmouna
 Dumas Lyam
 Machadeo Fernandes Lourenzo
 Mba Assoume Yaëlle
 Meouille Marie
 Montpeysson Millet Lyla
 Saia Mia
 Slimane Ali Aksil
 Spangenberg Petit Eléonore
 Taberkane Kamy
 Toure Ibrahima
 Velranjan Lavanya

Mariage

Lyon Edouard
 et Chaabane Hélène

Décès

Ansel veuve Tourgis Rose
 Bonetti veuve Cominini Rosalie
 Couquet François
 Gorand veuve Laurent Liane
 Mecirdi veuve Poncolet Khadra
 Mouttapa Narkarunai
 Thoraval veuve Fine Jeannine
 Trari veuve El Omari Saida

PONT DE L'ASCENSION

Pour rappel, vendredi 15 mai, les groupes scolaires et les centres de loisirs seront fermés en raison du pont de l'Ascension, accordé par l'Éducation nationale.

Renseignements au 01 30 26 30 26.

VACCINATION GRATUITE

Dans le cadre de sa politique de santé et de prévention, la Ville de Montigny organise des séances de vaccination publiques, gratuites et ouvertes à tous les habitants.

La prochaine aura lieu le mercredi 20 mai 2026, de 17h30 à 19h, au 13 bis rue Elsa-Triolet. Pensez à apporter votre carnet de santé ou de vaccination.

Infos au 01 30 26 30 26.

Horaires d'ouverture de la ferme pédagogique

Du 1^{er} avril au 31 octobre :
 Du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-18h
 Mardi : 13h30-18h
 Mercredi et samedi : 10h-18h
 dimanche : 11h-16h

Pendant les vacances scolaires (juillet et août)

du lundi au samedi : 9h-18h
 et dimanche 11h-16h



PHARMACIE DE GARDE AU MOIS DE MAI



Toutes les mises à jour sur monpharmacien-idf.fr

VENDREDI 8 MAI (FÉRIÉ) : Pharmacie de la Poste
 Anton et Willem - 86 boulevard du Général-de-Gaulle
 95110 Sannois - tél. 01 39 81 20 53

DIMANCHE 10 MAI : Pharmacie des Serments
 Mme El Karroubi – 1 place Stephen Hawking 95150
 Taverny - tél. 01 39 60 98 15

JEUDI 14 MAI (FÉRIÉ) : Pharmacie Gug
 14 Grande Rue 95740 Frépillon – tél. 01 39 60 67 30

DIMANCHE 17 MAI : Pharmacie du Martray
 50 bis boulevard Clémenceau 95240 Cormeilles
 en parisis - tél. 01 34 50 62 54

DIMANCHE 24 MAI ET LUNDI 25 MAI (FÉRIÉ) : Pharmacie Auchan Taverny (Potot)
 ZAC du bois de Boissy - centre commercial les Portes
 de Taverny - 50 rue Théroigne de
 Méricourt 95150 Taverny – tél. 01 34 18 95 95

DIMANCHE 31 MAI : Pharmacie Sainte-Honorine
 9 rue Rose Valland – 95150 Taverny
 tél. 01 39 95 84 38

DÉMARCHAGES SUSPECTS

Les entreprises effectuant du démarchage à domicile ne sont jamais mandatées par la Ville. Soyez vigilants !

Abonnez-vous à notre newsletter !

Vous souhaitez ne rien manquer des événements de la commune ? Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ? Direction montigny95.fr, renseignez simplement votre adresse e-mail tout en bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevrez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillo, 01 30 26 30 26. **Services techniques et d'urbanisme :**

• Permanence urbanisme sur RDV (mail : urbanisme@ville-montigny95.fr) le mardi de 14h à 19h.

127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 14h à 19h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03.

Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

Carnaval

de Montigny

Samedi 6 juin 2026 à 13h

DÉPART RUE AUGUSTE-RENOIR - À CÔTÉ DE LA PISCINE

PAUL-BERT

14h30-18h

Fête des enfants
école Paul-Bert

 Ville de
Montigny
Lès CORMEILLES